

# LE FOLKLORE AU PAYS DE LUCHON

par Pierre DE GORSSE (1)

Jamais peut-être plus qu'en ces temps il n'a été question de folklore, et beaucoup de ceux qui prononcent ce mot à consonance un peu rude ne savent pas exactement ce qu'il veut désigner sous son mystère.

Lorsqu'un archéologue anglais, John Thoms, l'employa pour la première fois, voici bientôt cent ans, il entendait par là les antiquités en même temps que la littérature populaires; la signification de terme étant exactement : *connaissance du peuple*. Le mot s'appliqua, dès l'abord, aux contes et aux légendes, récits merveilleux dans lesquels se traduit si exactement la connaissance du peuple. Puis, il passa aux danses et aux chants populaires, ensuite aux croyances et aux superstitions, enfin aux costumes et aux usages. En France, celui qui en fut l'apôtre, et qui portait un nom prédestiné, Saintyves, en donna cette définition, vers 1880, « la science de la vie populaire, au sein des sociétés ». Science très vaste, en vérité, dans laquelle archéologues, régionalistes, artistes, collectionneurs, simples curieux mêmes, peuvent trouver place. Le folklore n'est pas une science figée, il est de tous les temps, de chaque âge, et notre XX<sup>e</sup> siècle aura, lui aussi, son folklore qui dégagera plus tard ses traits caractéristiques.

Nulle contrée n'est peut-être plus riche en folklore que le pays de Luchon. On y fait du folklore comme M. Jourdain faisait du français, c'est-à-dire sans s'en rendre compte, est sans doute le folklore.

Les hautes vallées luchonnaises constituent le pays du merveilleux et des légendes. C'est d'abord une patiente ferveur par un Léon Barrat, tout d'abord, par un Paul Barrat de Lorde, ensuite. C'est Araouin ou la ville maudite, évocation de la lande déserte face aux glaciers éternels; la Maléida, drame de la montagne jalouse de sa virginité; les Encantats, mystère et attirance de l'inconnu; Naou-Hounts, féerie des neufs sources.

Eh quoi, dira-t-on, la légende dorée de Saint-Aventin s'évadant de Castel-Blancat, de longs siècles avant même que cette tour n'ait été érigée, est-ce du folklore? Assurément, tout comme cette gracieuse coutume qui veut que les jeunes filles désireuses de se marier dans l'année viennent placer le 13 juin leur petit pied dans l'empreinte que laissa le Saint, après son saut fabuleux à travers la vallée.

Folklore aussi que ces alignements de pierre levées, ces cromlechs grani-

mon français cette sauvageonne des Pyrénées catalanes?

Un long silence régnait donc entre nous mais nos yeux parlaient. Tout signe d'apurement avait disparu de son visage du moment où elle avait répondu à mon sourire. Seul un étonnement brillait encore dans ses grands yeux sombres dont l'éclat tout à l'heure avait ému mes fibres les plus secrètes.

apparition soudaine

tiques, rectilignes ou sinueux, ces enceintes circulaires au centre desquelles une « cella » faite de dalles schisteuses renferme des ossements calcinés. Folklore que ces pierres à écuelles ou à cupules de la montagne de l'Espiaux, étudiées par Edouard Piette et Julien Sacaze voici déjà longtemps, ou que celle toute récemment découverte au val de Burbe, et dont Gaston Astre déchiffrait ces mois derniers les signes mystérieux.

Folklore que ce monument mégalithique d'Arriba Pardin, à Poubeau, rocher curieux, objet de pratiques superstitieuses qui rappellent le culte de la puissance créatrice, et qu'un brave curé du haut Larboust pensa exorciser et préserver des scènes scandaleuses dont il était le théâtre, en y plantant une humble croix de fer.

Folklore que cette petite hache de pierre polie que les vieux bergers suspendaient avec mystère au cou de leur bélier pour protéger le troupeau. Les pères attachaient une grande importance à cet étrange talisman dont ils évitaient de parler aux étrangers, cachant jalousement cette pratique et cet objet, ce qui fait écrire à la *Revue de Folklore Français* que de tels spécimens sont rarissimes, et ce qui donne plus de prix à celui que Julien Sacaze obtint voici quelque soixante ans d'un vieux berger de ses amis.

Et n'est-ce pas une des manifestations les plus caractéristiques du folklore luchonnais, cette tradition du « Brandon » montagnard dont le rite pieux, qui a été conservé s'il est une curiosité pour tous ceux étrangers qui y ont été, reste une coutume qui y est encore.

de la soupe annuelle a été réservé dans la vente communale. Bien séché il sera dégagé de toutes ses branches, ouvert par des coins de bois, garni de copeaux dans ses fentes, et ensuite « quillé » sur un haut lieu, ou dans un emplacement traditionnel considéré comme le cœur de la cité. Au 23 juin, le clergé vient le bénir, puis on l'embrase. Le vent fait danser une hallucinante ronde aux mille paillettes d'or qu'il projette dans le ciel. Autour de lui, les jeunes du pays agitent, dans un joyeux moulinet, de petits brandons en miniature qu'ils font tourner, également embrasés, au-dessus de leur tête. Et lorsque le bel arbre, vaincu par le feu, s'ouvre et s'effondre dans un craquement sourd, lorsque la dernière volée d'étincelles monte vers le ciel où viennent de s'allumer les premières étoiles, chacun emporte précieusement à son foyer un morceau du brandon calciné, et, jusqu'à la Saint-Jean prochaine, le conserve comme un talisman de bonheur.

Folklore aussi que cette « retraite des guides luchonnais », ce défilé aux soirs de fête sur les allées embaumées de tilleuls; cette fantasia légendaire sur les petits chevaux tarbais aussi rapides que les purs sang arabes tandis que crépitent les claquements du fouet. Ne vous y trompez pas, pour réussir cette étrange musique que les luchonnais appliquent aisément à leurs airs familiers, il faut être réellement du pays; d'innombrables étrangers se sont essayés mais en vain à cette rotation du poignet qui permet au fouet à

... que meche de claquer comme une carabine. Tandis que les arabes lancent leurs chevaux au milieu des décharges de mousqueterie, les luchonnais accomplissent leur farandole equestre au claquement de leur fouet, et lorsque retentissent ces coups secs et saccadés pour ceux qui comprennent, il y a plus qu'une curiosité ou un plaisir, mais une sorte de rite.

Folklore encore que ce groupe des «Fils de Luchon», dont le chef, Denis Vivès, est glorieusement tombé l'un des premiers pour la France, mais qui, malgré cette douloureuse épreuve continuent toujours à exprimer dans le rude accent du terroir les airs composés jadis par Carailon-Latour, répertoire auquel se sont adjoints depuis des airs toujours empreints du caractère local.

Aux mâles accents de voix toujours harmonieuses, ces chanteurs traditionnistes offrent le pittoresque aspect de leurs grandes capes de bure, de leurs bas de laine blanche tricotée, de leurs bérêts montagnards : plaisir des yeux ajouté au charme de l'ouïe. D'aucuns, méconnaissant le véritable caractère du folklore, font parfois reproche à ces chanteurs luchonnais de s'exprimer le plus souvent en français plutôt qu'en gascon, comme si seule la langue maïrale était parlée par le peuple de chez nous. Félibrige et Folklore sont deux choses distinctes, quoiqu'étroitement liées entre elles, et les chants de nos «Fils de Luchon» même en français, restent essentiellement folkloristes.

D'ailleurs ce n'est pas au Pays de Luchon que Félibrige et Folklore pourraient s'opposer. N'oublions pas que cette ville vit naître le grand félibre Bernard Sarrieu, fondateur de l'*Escolo deras Pirènèos*, dont le souvenir est trop vivant au milieu de nous pour que nous ayons garde d'oublier de le citer aujourd'hui. N'est-ce pas la musique de Bernard Sarrieu qui accompagne les poèmes naïfs par lesquels il a traduit tout ce qui est l'âme de cette contrée : «Bibo ço qu'ey plan det país!»

C'est d'ailleurs ce qu'affirmé à chaque occasion ce «Groupe Félibréen des Danseurs Luchonnais», fondé jadis par une institutrice véritablement consciente de ses devoirs d'éducatrice populaire, Madame Dasque, et que la

~~MM~~

- 87 -

Pierre de Gorse

Pierre de Gorse

Habitant de Gorse de Gorse

PARABLE  
CHNOIX  
RE  
EIL  
PAR  
FLAUME  
relais  
802 euren  
Paris  
synètr  
vite  
A  
d'É  
gare  
que  
les pom  
cos  
tég  
4. 11. 8  
erisist  
les basse  
land et  
es un mo  
13 juill  
que  
le therm  
debut  
noté ce m  
des max  
note d  
tant l'hi  
e 10  
et 1907  
accident  
mps. on  
en rem  
étés l'ro

encenne, du l'amour trouve... individuelles. pées par e  
Voici d'ailleu  
préfectoral :  
« Le Prefet dé

Don  
mal  
s

- 88 -  
**Folklore de Gorse,**  
**radiofusé**

NUMERO 1615

57<sup>me</sup> ANNÉE

Dimanche 8 Février 1942

0 fr. 50

## L'esprit de la Légion, école de discipline

Si répandue, si admirée même que  
la Légion des Combattants, dont  
le Conseil national vient de se réunir  
à Vichy pour la première fois, il sem-  
ble parfois nécessaire de définir la na-  
ture et l'objet de cette association pa-  
triotique. Des réformes assez récentes  
ont modifié l'organisation, sans  
changer l'esprit, bien entendu.

À l'origine, la Légion fut constituée  
par la fusion de toutes les associations  
d'anciens combattants, dont la diver-  
sité était sans avantage pour l'idéal  
qu'elle inspirait. Ensuite, des citoyens  
qui ne prétendaient point au titre  
d'anciens combattants furent admis à  
faire partie de la Légion.

Ainsi s'est formée une union des  
bons citoyens que rapprochent les uns  
des autres leur fidélité à la France,  
leur patriotisme et, singulièrement,  
leur attachement à la politique de re-  
naissance nationale du Maréchal Pétain.

Pour le public, pour ceux qui ne  
connaissent la Légion que par ses ma-  
nifestations extérieures, ce qui la dis-  
tingue, c'est la discipline à laquelle  
ils paraissent se soumettre.

alors dans ce paradoxe une intention  
critique que les Français réussissent  
parfois à être en même temps patriotes  
et antimilitaristes. Si cette formule  
avait un sens, c'était celui-ci : le Fran-  
çais est capable de dévouement, d'ab-  
négation pour défendre l'honneur et  
l'intérêt de son pays ; mais il répugne  
à l'autoritarisme, à la promiscuité de  
l'état militaire.

Au fond, cela signifie que le Fran-  
çais n'aime pas obéir, du moins sans  
discuter l'ordre reçu. Dans la mesure  
où cela fut vrai, cela fit grand mal à  
la France. Eh ! bien, la Légion ensei-  
gne à obéir, et à obéir avec dignité.

Les Légionnaires sont, naturelle-  
ment, tous des volontaires. S'ils mar-  
chent au pas dans nos rues, c'est qu'il-  
le veulent bien, et leur marche en  
commun est un symbole, un symbole  
exemplaire.

La France ne sera restaurée dans  
tous ses droits, dans son indépendan-  
ce et sa prospérité, que si plusieurs  
années d'efforts simultanés et persé-  
vants lui rendent sa renommée, et  
à dire son prestige. Les plus in-  
telligents, les plus savants, les plus  
ut placés par le cœur et par l'esprit  
sont jamais ceux qui tiennent l'o-  
raison et la discipline pour incom-  
modes et dégradantes.

Dans la Légion, chacun reste maî-  
tre de sa pensée. Mais une pensée est  
la même chez tous les Français dignes  
de ce nom, c'est la nécessité du salut  
de la France. La Légion cultive la  
pensée française.

ances, discipline (ce  
se comprend !) c'est  
l'adhésion à la politique du Maréchal  
et de son Gouvernement.

On disait naguère, et l'on mettait

## LE FOLKLORE AU PAYS DE LUCHON

par Pierre DE GORSSE (1)

### II

Toutes ces manifestations si vivan-  
tes, si spontanées, constituent ce que  
nous appellerons les témoignages ex-  
térieurs du folklore luchonnais. Ils  
montrent que cette cité n'est pas seu-  
lement une station balnéaire en vogue,  
altérée par l'importation étrangère,  
mais qu'avec son arrière pays si riche  
de traditions elle sert de cadre à une  
population rurale très attachée à tout  
ce qui constitue son caractère propre.

Car on travaille au pays de Luchon  
de cette existence rude qui est celle  
des montagnards, où les heures de la-  
beur sont plus nombreuses que celles  
de loisir. Si le progrès a modifié l'ou-  
tillage traditionnel, si les facilités de  
la ville ont fait abandonner certains  
métiers jadis en honneur, il reste en-  
core assez de spécimens épars dans  
nos vallées pour reconstituer en un  
Musée des Arts et Traditions populai-  
res l'existence laborieuse des luchon-  
nais d'hier.

alors que cette science était encore à  
peu près inconnue en France, de per-  
mettre le groupement de toutes les  
activités intellectuelles luchonnaises,  
et de réunir tout ce qui était en voie  
de disparaître.

Lorsqu'il y aura bientôt vingt ans,  
nous fondâmes la Société Julien Saca-  
ze nous avons songé à ce but : recher-  
cher les objets traditionnellement em-  
ployés pour la vie populaire de chez  
nous, auxiliaires du travail de nos  
anciens, compagnons de leur quoti-  
dienne existence. Mais il fallait pour  
réussir une âme d'apôtre, un zèle de  
pèlerin. « Le folklore se fait en courant  
la campagne » a écrit naguère M. Van  
Gennep, et c'est le principe qu'a adop-  
té le créateur de notre Musée folklori-  
que. Lorsqu'en 1938, M. Louis Saudinos,  
après une carrière administrative fort  
active, revint au pays pour y jouir  
d'une retraite qui ne savait pas rester  
inactive, sur les conseils de M. Geor-  
ges-Henri Rivière, conservateur du  
Musée du Palais de Chaillot, il conçut  
l'idée de recueillir sur place tous les

tion méthodique, chronologique des  
 les emploi, de manière à ce que, à  
 travers des transformations successi-  
 ves, de la plante on arrivait à l'étoffe  
 de lin. On ne se rendait pas compte  
 de la chaîne des ruches à la chan-  
 delle. Chaque métier aurait sa présen-  
 tation et on pourrait suivre les actions  
 grâce auxquelles chaque artisan, de la  
 matière inerte tirait l'objet façonné.

Parce qu'il devait uniquement sortir  
 de nos trois vallées luchonnaises, ce  
 Musée devait être forcément restreint,  
 mais assez riche pour permettre de  
 mieux connaître, et, par là même,  
 mieux aimer la vie de ceux qui nous  
 ont précédés. Leçon précieuse pour  
 ceux d'aujourd'hui, enseignement d'u-  
 ne haute portée sociale qui doit, en  
 dernière analyse, plus étroitement  
 rattacher à leur sol ceux qui, trop vo-  
 lontiers, s'en laisseraient détourner.

Patience et de longs mois, M.  
 Saudinos recueillit plus de cinq cents  
 objets. Pèlerin infatigable du folklore,  
 il gravit les montagnes, visita les gre-  
 niers, se fit expliquer le pourquoi de  
 chaque chose par ceux qui se souve-  
 naient encore les avoir eux-mêmes  
 employées. A côté du labeur, il voulut  
 tout connaître des jeux populaires,  
 apprit à les pratiquer afin de mieux en  
 expliquer le véritable sens. Crayon en  
 main, il nota sans relâche et réunit  
 une documentation écrite aussi riche  
 que les objets, qu'après chaque tour-  
 née, il rapportait.

A vrai dire, ce fut d'abord un vérita-  
 ble bric à brac, une étrange collection  
 d'objets disparates, d'instruments dé-  
 paireillés, dont beaucoup étaient ébré-  
 chés ou portaient les marques naïves  
 par lesquelles leurs propriétaires an-  
 térieurs avaient signé leur possession.

Tous ces objets réclamaient un clas-  
 sement, exigeaient une présentation  
 commentée pour prendre leur valeur  
 et leur place dans une évolution cohérente.  
 M. Saudinos, fils du terroir pyrénéen,  
 allait merveilleusement enchaîner tout  
 cela et restituer une vie à ces objets  
 inanimés, auxquels il rendait une âme  
 qui, s'attachant à notre âme, nous don-  
 nait la force de les aimer.

Pour les recevoir, on allait aménager  
 tout un étage du château Laffont-Las-  
 sale, cet élégant édifice du XVIII<sup>e</sup> siè-  
 cle où, grâce à la municipalité luchon-  
 naise, s'abrite aujourd'hui notre Musée  
 pyrénéen. Une présentation provisoi-  
 re et de fortune fut faite à l'occasion  
 du VIII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Py-  
 rénéenne, tenu à Bagnères-de-Luchon en septem-  
 bre 1941. M. Cheneaux de Leyritz qui,  
 depuis qu'il a été placé à la tête de  
 notre province, n'a eu que des preuves  
 de son zèle et veut être le véritable  
 animateur et restaurateur de la vie  
 régionale sous toutes ses formes, dai-  
 gna s'intéresser longuement à notre  
 entreprise. Sur sa demande, les collec-  
 tions luchonnaises fournirent le plus  
 substantiel élément de l'Exposition  
 des Terroirs Régionaux organisée à  
 Toulouse par M. André Varagnac et  
 que M. le Secrétaire d'Etat Carcopino  
 inaugura personnellement à Toulouse  
 le 30 novembre dernier. Le Ministre  
 voulut bien nous exprimer tout le prix  
 qu'il attache à cette résurrection de la  
 vie populaire montagnarde. De tels  
 encouragements dédommagent large-  
 ment de certaines incompréhensions  
 et ne peuvent qu'encourager grande-  
 ment ceux qui se donnent pour tâche  
 de placer Luchon au premier rang  
 des centres folkloriques de France.

A côté de tant d'autres richesses  
 prodiguées par la nature, celles qui  
 lui viennent de ses pensées, de ses  
 croyances, de ses plaisirs, de ses  
 mœurs, de ses actions quotidiennes,  
 doivent contribuer à lui maintenir son  
 caractère de vieux pays. Ainsi notre  
 Musée n'a pas seulement l'aspect  
 d'un Conservatoire de belles choses  
 mortes; il offrira beaucoup plus enco-  
 re à la renaissance régionale puisqu'il  
 aura ce cachet d'effort artistique et  
 culturel qui distingue toute entreprise  
 véritablement française. Autour de lui  
 en un faisceau de forces vives, à la le-  
 çon du passé les générations d'aujourd'  
 'hui trouveront une foi nouvelle dans  
 l'œuvre qu'elles ont à poursuivre.

PIERRE DE GORSSE.

En v... ire  
 nez plus  
 RAYN... QUELAURE  
 l'ont déjà fait pour vous

89

Des billets de  
 qui rappo  
**LES B  
 DU TRI**  
 LEURS AVA

- INTÉRÊT PAYÉ D'AVAN  
 Exemple : s'il s'agit d'un Bon  
 l'acquéreur ne doit verser que  
 de 55 Francs représente l'inté  
 caisse, à l'instant même où il
- EXEMPTION DE TOUT  
 Les revenus des bons du Trés  
 - Ni impôt cédulaire sur les va  
 - Ni surtaxe exceptionnelle  
 - Ni impôt général sur le rev  
 - Ni droit de transmission ;  
 - Ni frais d'aucune sorte ;
- FACILITÉS DE REMBOU  
 L'argent placé en Bons du Trés  
 en billets de Banque dès que l  
 ou avances par la Banque de
- AUCUNE FORMALITÉ  
 Pour souscrire, vous n'avez à r  
 pas même à donner votre nom  
 plus pour obtenir le rembour
- OU TROUVER LES BON  
 Dans les Caisses publiques, le  
 Banques, chez les Agents de  
 auprès des Caisses d'Épargne

Souscrire, c'est donc faire de s  
 profitable, en même temps que  
 du pays.

**Carnet de Deuil**

De Pau, nous apprenons avec tristesse le  
 décès de Madame Deiss, survenu au début  
 du mois, dans sa 90<sup>me</sup> année.  
 Madame Deiss, vieille habitée de notre  
 station, aimait chaque saison, à venir habi-  
 ter son domicile de la place Professeur Fil-  
 hol. Elle était une amie fidèle de notre  
 journal.  
 Nous présentons à la famille de Madame  
 Deiss l'expression de notre profonde sym-  
 pathie, et particulièrement à Mademoiselle  
 Germaine Deiss, déjà cruellement frappée  
 par la mort subite d'un frère, survenue le  
 13 janvier dernier. Pour ce double deuil,  
 nous la prions d'agréer l'hommage respec-  
 tueux de nos vives condoléances.

**LUCHON**

**Au Centre d'Hébergement  
 de Permissionnaires des Thermes**

Mercredi 4 février, à 20 heures 30, a été  
 donné en la salle des Fêtes de l'Hôtel de  
 Thermes une séance récréative pour les sol-  
 dats permissionnaires au Centre de Luchon.  
 M. le capitaine Roelly avait bien voulu  
 comme d'habitude, réunir une assistance  
 nombreuse d'invités civils. Ceux-ci avaient  
 répondu, malgré le froid et la neige, à l'a-  
 mable invitation qui leur avait été ain-  
 adressée.  
 Mme Maguy Noël, l'excellente fantaisiste  
 toute de dévouement, présenta le spectacle  
 Mme Paule Drouan et M. France-Prince  
 avaient voulu prêter leur concours et rem-  
 portèrent un succès digne de leur talent.  
 Des membres de l'Orphéon « Les Fils de  
 Luchon » parmi lesquels il convient de men-  
 tionner d'une façon particulièrement élogieu-  
 se M. Louis Puisségur, se firent vigoureuse-  
 ment applaudir dans leurs tours de chant.  
 Quelques permissionnaires amateurs re-  
 cueillirent dans des soli d'instruments ou  
 dans l'exécution de chansonnettes, les bravos  
 chaleureux de l'assistance.  
 Pour terminer, une joyeuse comédie en  
 3 tableaux « Argent de suite », interprétée  
 par des scouts et des permissionnaires fut  
 longuement applaudie. — A. P.

**DICTIONNAIRE**  
**BILLET**  
 n. m. Petite Jet-  
 te, missive. Car-  
 te d'entrée ou de  
 parcours : Billet  
 de spectacle.  
 Billet de Banque : Papier-  
 monnaie.

11111-90-

**Contes et Proverbes du Haut-Comminges.**

**Les quatre jour mal levés**

**L**ES quatre jours mal levés (és  
 couté diés maou lhéouatz) sont  
 les deux derniers de mars et les deux  
 premiers d'avril.  
 Avril s'adressant à Mars :  
 « Mars, bêtch o lèch !  
 Prèstamen un, prèstamen dus, é  
 dus aouti qu'en è, haram brama 'ra  
 oaca d'èh bilèn baquè.  
 Pour comprendre ce proverbe, il  
 faut savoir que c'est à peine si fin  
 mars les pâturages verdissent (ép  
 puntis) Cette époque est prévue par  
 l'éleveur. Il espère qu'un demi repas,  
 en saison normale, suffira aux va-  
 ches. Le vacher, et plus spécialement  
 l'éleveur, a fait son compte, quant à  
 la provision de foin comparée au  
 nombre des « aumailles » devant le  
 râtelier.  
 Si la belle saison arrive en son  
 temps, le stock de paille et de foin  
 suffira. Mais à ce pronostic, beau-  
 coup de facteurs d'incertitude inter-

viennent : accroissement du troupeau,  
 belle ou mauvaise saison en décem-  
 bre, fin mars et début avril.  
 A cette époque dernière se placent  
 les jours mal levés. Il fait froid et  
 gris à l'étable et à la bergerie, lors-  
 que le fenil est vide et que le budget  
 ne prévoit jamais des achats de foin.  
 Alors les moutons bêlent et les va-  
 ches beuglent langoureusement. Le  
 bétail maigrit et il a quelques diffi-  
 cultés à gravir les pentes qui sur-  
 plombent le village consterné, au  
 point que nous avons vu des vaches  
 et des moutons tomber à genoux.  
 Cette vision angoissa le paysan  
 montagnard. C'est pourquoi il crut  
 devoir la traduire en proverbe, afin  
 que les générations futures ne se lais-  
 sent surprendre par les quatre jours  
 mal levés.  
 L'esprit de prévoyance est la qua-  
 lité dominante du paysan monta-  
 gnard.

Louis SAUDINOS.